

AVIS ÉMIS LORS DU FSSSCT DU 9 MARS 2023

- **Avis n°1 :**

« La FSSSCT demande que soit développée l'offre de formation proposée à l'ensemble des personnels afin de favoriser l'intégration des AESH au sein des équipes professionnelles. Dans cette offre de formation pourraient aussi être intégrés des modules pour mieux faire connaître le rôle et les missions des AESH. »

Mis au vote, adopté à l'unanimité.

- **Réponse de l'administration :**

Cet avis sera soumis au rectorat à destination de l'école académique de formation continue (EAFC), afin d'accompagner et développer les offres de formation sur le département.

Des temps d'échanges et d'informations en intra sur le métier d'AESH pourront s'organiser auprès des équipes professionnelles en fonction des contraintes d'agenda et de disponibilités.